



# APPRÉHENDEZ ET RÉUSSISSEZ AU MIEUX LE DÉPART !

Structures employant des salariés

## Être accompagné pour le départ d'un salarié est bénéfique pour votre entreprise !

- 1 Sécurisation** des procédures
- 2 Limitation** des risques prud'homaux
- 3 Optimisation** des délais de procédures



## Si vous êtes dans une de ces situations...

- Un de mes salariés souhaite **quitter l'entreprise**. Quelles sont les formalités à accomplir ?
- Je souhaite **licencier un salarié** ; la période est compliquée. Puis-je faire un licenciement économique ?
- Je sais que la procédure de licenciement est précise et présente des risques. J'ai besoin d'être **accompagné**.
- Il y a aussi toutes les **formalités et procédures** inhérentes à ce départ : solde de tout compte, document Pôle Emploi, rupture transactionnelle...

*Nous avons des solutions à vous proposer !*



Départ d'un salarié :  
appuyez-vous sur nous !

## Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

- 1 Des **professionnels** dédiés et spécialisés
- 2 Une écoute **disponible et réactive** pour des procédures fluides
- 3 Une **assistance complète** aux formalités administratives
- 4 Modalités de co-production ajustées



## NOTRE OFFRE DE SERVICES



**Analyse** et approche en fonction du motif de départ  
Calculs financiers **induits**  
Mise en place des **procédures** inhérentes  
**Rédaction** des documents de sortie  
**Prix sur devis** selon prestations

**PAPIN**  
& ASSOCIÉS

*Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance*

Adhérent



Membre



[www.papin-associes.com](http://www.papin-associes.com)  
[papin@papin-associes.com](mailto:papin@papin-associes.com)

6, Bd Hérault  
49300 Cholet  
Tél. 02 41 58 25 50

